4G ET DATA MOBILE EN ALGÉRIE

Arrêt sur image

Aujourd'hui, dans le monde, on ne parle d'écosystème de la data mobile que si les utilisateurs peuvent consommer tout type de contenu sans le moindre coût supplémentaire lié au lieu d'hébergement des données.

Par Farid Farah

En Algérie, la dernière année technologique a été marquée par le renforcement de l'infrastructure réseau des opérateurs de la téléphonie mobile. 2016 demeurera l'année de la mise an activité historique des premiers réseaux mobiles intelligents. La migration vers le LTE (4G) est un sujet qui continue à faire partie intégrante de la politique de communication des opérateurs mobiles. A notre avis, le basculement des usages de la data mobile de la 3G vers la 4G pousse les opérateurs à changer de stratégie et de s'appuyer sur le concept «expérience client», autrement dit, la possibilité de remonter aux opérateurs des informations issues de leurs réseaux afin qu'ils affinent leurs services destinés aux clients. Si la 3G a vu l'émergence de plusieurs stations de base dans plusieurs villes du pays, la 4G est loin d'avoir généré un champ électromagnétique dense. L'essor d'une telle technologie dépendra d'un nouveau modèle de déploiement de l'infrastructure radio du réseau et surtout de la réussite de la démocratisation de l'usage des smartphones dans le pays. Cependant, aujourd'hui, plusieurs facteurs freinent le décollage de la data mobile en Algérie. Côté vitesse, vu que la quasi-totalité des données consommées par les mobinautes proviennent des serveurs localisés à l'étranger, une bande passante internationale non dégroupée nuit beaucoup aux performances de la 4G en matière de débit. En effet, le maintien du monopole d'Algérie Télécom sur cette bande réduit le confort des usagers d'une connexion 4G dont la puissance du débit est 40 fois plus rapide que celle d'une connexion ADSL de base. Au lendemain du lancement commercial de la 4G, les utilisateurs se sont focalisés sur le tarif du megaoctet et les volumes de données mensuels proposés par les opérateurs. Il faudra alors attendre la publication des statistiques de l'ARPT pour confirmer ou non l'engouement des mobinautes envers la data mobile issue des réseaux 3G et 4G. Sur le plan de la qualité de service, les facteurs du succès de l'internet mobile en Algérie dépendent des performances technologiques, des stratégies d'usage et du modèle économique. Autrement dit, la vitesse d'une connexion 4G ne constitue pas le seul critère pour évaluer la QoS du flux des données consommé par les usagers. Le LTE a été lancé en Algérie dans le but de devenir une porte d'entrée vers un nouveau univers, celui de la data mobile ultra-rapide. Avec cette technologie, le temps de réponse d'une connexion sera réduit ouvrant ainsi un nouveau type d'usage d'internet qui a besoin d'un écosystème spécifique.

Environnement local de stockage des données

C'est en se regroupant au travers de structures favorisant une concurrence loyale, la création de la valeur, l'accès au marché, et l'innovation technologique, que l'écosystème de la data mobile en Algérie verra le jour. Créer un écosystème pour la data mobile fera éviter à la 4G de devenir «antiéconomique» pour le pays. Pour cela, il est nécessaire de relever deux grands défis pour lesquels le gouvernement a un rôle-clé à jouer. Premièrement, l'instauration d'une réflexion sur la création de nouveaux profils d'entreprises activant dans la chaîne de gestion du flux de la data. Ces entreprises devraient par exemple intégrer les technologies de virtualisation pour créer un environnement local de stockage des données. Le stockage local est l'ADN de l'écosystème de la data mobile puisqu'il contribuera grandement à la baisse des tarifs de consommation. En effet, la création des entreprises spécialisées dans la fourniture des services de stockage des données fera baisser davantage le prix du mégaoctet consommé par le mobinaute. L'infrastructure réseaux, hébergeant la vie numérique des Algériens, ainsi constituée, sera plus adaptative aux architectures de demain comme le Cloud. Aujourd'hui, dans le monde, on ne parle d'écosystème de la data mobile que si les utilisateurs peuvent consommer tout type de contenu sans le moindre coût supplémentaire lié au lieu d'hébergement des données. De plus, la multiplicité des technologies de transmission des données dans les réseaux cellulaires tels que la 3G ou la 4G incite à tenir compte de l'impact économique. Par exemple, les fournisseurs de contenus seront amenés à développer des applications en relation avec la montée des débits et les besoins des clients. La croissance explosive des données générées par les usagers placera la performance technologique du réseau de l'opérateur comme vecteur de croissance du marché de la data mobile. Dans ce contexte, l'opérateur est positionné comme transporteur des métadonnées entre les datacenters et les utilisateurs.

F. F.

INNOVATION

Près de 3 millions de demandes de brevet enregistrées en 2015

L'année 2015 a enregistré un record dans le nombre de demandes de brevet, selon un récent rapport de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). La Chine devient le premier pays à atteindre un million de demandes de brevet en une seule année. On retrouve trois équipementiers télécoms, Huawei, ZTE et Ericsson, parmi les entreprises ayant déposé le plus de demandes de brevet.

Par Abdelkader Zahar

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a enregistré près de 2,9 millions de demandes de brevet dans le monde en 2015, note le dernier rapport de l'organisation, publié fin novembre 2016. L'activité de l'innovation dans le monde a marqué une hausse de 7,8% en 2015 par rapport au nombre de demandes enregistrées un an plus tôt.

La Chine est le premier pays à atteindre un million de demandes de brevet en une seule année. Selon l'OMPI, le nombre de demandes d'enregistrement de marques a atteint environ 6 millions en 2015, soit une augmentation de 15,3%, alors que le nombre de demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels s'est établi à 872 800 demandes, soit une hausse de 2,3%.Sur les 2,9 millions de demandes de brevet, les deux tiers sont introduites par des résidents des pays concernés. La Chine, les Etats-Unis, le Japon, la République de Corée et les pays de l'UE représentent environ 80% de l'ensemble des demandes. Avec plus de 1 million de demandes de brevet, la Chine arrive en tête avec 38,1% du total des demandes (+18,7% par rapport à 2014). Les Etats-Unis (589 410 demandes) représentent 20,4% des demandes mondiales de brevet et une modeste hausse de 1,8% au niveau national. En troisième position, le Japon réalise 318 721 demandes, soit une part mondiale de 11% de l'activité d'innovation en matière de brevet, et une baisse de 2,2% par rapport à 2014. La République de Corée cumule 213 694 demandes de brevet pour une quatrième place, soit 7,4% du total mondial, et une baisse de 1,6% au niveau national. L'Union européenne a enregistré 160 028 demandes de brevet, soit 5,5% de parts dans les 2,9 millions de demandes enregistrées au niveau mondial. L'Allemagne est n°1 en Europe avec près de 67 000 demandes de brevet. L'Inde totalise plus de 45 658 demandes, suivie de la Russie avec 45 517, le Canada (36 964), et le Brésil avec environ 30 200 demandes.

Les USA leaders dans le digital

Dans les détails fournis par le rapport de l'OMPI, par type de secteur pour lequel est introduite une demande de brevet, deux domaines représentent au total plus de 60% de l'ensemble des requêtes introduites. Il s'agit de l'informatique et des machines électriques et d'énergie. Les Etats-Unis sont leaders dans les demandes liées au secteur de l'informatique avec 14,8% des demandes mondiales de brevet, technologie médicale (6,6%) et communication digitale (6,4%). Les «machines électriques et d'énergie» représentent le secteur numéro 1 des

demandes de brevet introduites par quatre pays (Chine, Japon, Corée et EU). La République de Corée est quasiment le seul pays à avoir introduit des demandes de brevet dans le secteur des semi-conducteurs. Rapportés au PIB, les chiffres de l'innovation ont une tout autre signification. Ainsi, explique l'OMPI, «les différences dans l'activité des brevets reflètent à la fois la taille de chaque économie et son niveau de développement. Le nombre de demandes (de brevet) par pays par rapport à son PIB nous donne une perspective alternative, aidant à comparer l'activité de classement entre pays à économie de tailles très différentes». «Si la Chine est en tête du classement mondial en ce qui concerne le nombre de demandes déposées par ses résidents, la République de Corée dépasse tout le monde avec un ratio de dépôt rapporté au PIB qui est de 1,8 fois celui de la Chine et plus de cinq fois celui des Etats-Unis», ajoute le rapport de l'Organisation. Le nombre de demandes pour chaque pays par rapport à son PIB donne le classement suivant : la République de Corée, le Japon, la Chine, l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis, la Finlande, le Danemark, la Suède et les Pays-Bas.

Huawei et Qualcomm

La liste des 10 premiers déposants de demandes comprend les entreprises qui opèrent dans le domaine de la communication numérique, les télécommunications et l'électronique, note le rapport de l'OMPI. «C'est dans le domaine de l'informatique (7,9% du total) que le plus grand nombre de demandes ont été publiées dans le monde, puis dans ceux des machines électriques (7,3%) et des communications numériques (4,9%)», précise le document. Le secteur des télécoms reste leader en terme de demandes de brevet. Pour la deuxième année consécutive, l'équipementier chinois Huawei Technologies se classe à la première place avec 3 898 demandes publiées. La deuxième place revient cette année à l'américain Qualcomm avec 2 442 demandes de brevet.

Les 3e, 4e et 5e places reviennent respectivement au chinois ZTE (2 155 demandes), au sud-coréen Samsung (1 683) et au japonais Mitsubishi Electric (1 593). Le bas du top 10 revient à : Ericsson (1 481 demandes de brevet), LG Electronics (1 457), Sony (1 381), Philips (1 378) et HP (1 310).

A. Z.